Image not found or type unknown

Part et droit de successions

Par **salmas**, le **30/07/2012** à **20:29**

Bonjour,
toto j"ai eu plusieurs fois l'occasion de soliciter vos services et cela m'a toujour ete benefique ..... Voila m'a question je suis passe chez mon notaire le 18 juin pour finaliser le dossier de succession le notaire m"a appris que ma belle-mere avait la maison a son nom que moi et mon frere touchions sur le terrain boise de 4/8 hectares moi une part mon frere aussi ainsi que ma belle-mere et que chacun touche 11000eur pour le terrain part cntre si mais la maison en vente elle perd l'usufruit et mon notaire peut demander plus maintenant je vient de vois sur internert que la maison est en vente pour 356800eur en ayant inclus le terrain donc je nai encore rin signer mon notaire attend la conclusion finale pour calculer notre part pour moi la maison ne vas pas sans le terrain avec piscine maintenant ma question est quel est ma part dans cette histoire!!! espere prochainement de vos nouvelle SALMAS

Par **salmas**, le **18/08/2012** à **22:22**

merci pour la solidaritee depuis le 1/07/2012 attend toujour reponse !!!!!!! salut salmas

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés